baux de soumission de caution, ordonnances de juges commissaires, jugements statuant sur l'excusabilité du failli, etc. L'accusé s'était ainsi fait payer, par le Trésor ou par la masse créancière des diverses faillites, des émoluments qui ne lui étaient pas dûs, puisque les actes n'avaient pas été dressés, des droits d'enregistrement qui ne devaient pas lui être remboursés, puisqu'il n'en avait pas versé le montant à la caisse des domaines. Le montant des sommes ainsi perçues illégalement s'élève, suivant les constatations faites par l'enregistrement, à 10,364 fr. 20 c., dont 4,853 fr. 18 c. au préjudice de l'Etat et 5,511 fr. 04 c. au préjudice de la masse créancière des diverses faillites. Ces chiffres sont acceptés par un expert nommé par M. le juge d'instruction. Seulement, l'expert est en désaccord avec l'administration, sur l'interprétation de certains articles du tarif ou le caractère de certaines perceptions; mais, en admettant même son opinion dont la valeur juridique est très-discutable, ou arrive encore à 1,410 fr. 42 c., pour les sommes perçues au préjudice de l'Etat, et à 507 fr. 75 c. pour celles qui l'ont été au préjudice des faillites ou des particuliers.

» L'accusé, ne pouvant nier la matérialité des faits relevés contre lui, protesta de sa bonne foi, affirmant que les comptes avaient été dressés à son insu, par le commis-greffier Trillon ou par l'expéditionnaire Nolain; mais les deux témoins démentent formellement cette allégation. Trillon ajoute même qu'il a fait observer à Vincent que certains actes, qui n'avaient pas été faits, ne devaient pas être portés en compte, mais que celui-ci lui a répondu de les compter quand même, parce qu'ils pourraient lui être demandés plus tard. Le témoin ayant insisté en disant qu'une telle prétention n'était pas fondée, Vincent n'en persista pas moins dans ses errements et lui donna l'ordre formel de comprendre, dans les comptes des syndics, le coût de ces actes qui n'avaient pas été faits.

» Grâce à ses agissements, Vincent retirait de son office des revenus considérables. Un livre de caisse, tenu par lui de la fin de 1882, au mois de février 1885, constate que, pendant cette période de deux ans et trois mois, il a reçu, comme produit de greffe, une somme de 94,304 fr. Il reconnaît, d'ailleurs, qu'il a seul profité de toutes les sommes qui ont été indûment perçues, et, au cours des poursuites, il en a opéré la restitution à l'administration de l'enregistrement. »

Défenseur : Me Hattu.

L'audience continue.

NORD

Haubourdin. — M. Ed. d'Hespel adresse aux électeurs du canton d'Haubourdin la lettre suivante :

A Messieurs les électeurs du canton d'Haubourdin,

Le nombre considérable de suffrages dont vous avez bien voulu m'honorer est trop flatteur pour que je n'aie pas le devoir de vous en exprimer ma reconnaissance.

Cette marque de sympathie, succédant à tant d'autres données à ma famille, me crée des obligations que je m'efforcerai de remplir, en mettant au service de vos intérêts mon dévoûment le plus absolu.

Je vous prie d'en trouver ici l'assurance.

ED. D'HESPEL,
maire d'Haubourdin.

Mons-en-Barœul. — Dimanche dernier, la commune était en fête à l'occasion de l'inauguration du Cercle musical. Les élèves de l'Ecole communale faisant partie du 3e bataillon scolaire s'étaient rendus jusqu'au pont du Lion-d'Or, en compagnie de la fanfare de Mons-en-Barœul, au-devant de la Société Chorale des soirées populaires de La Madeleine, qui avait bien voulu prêter son concours à cette belle fête. Tout le monde admirait l'arc de triomphe élevé à l'entrée du village. L'allure martiale et décidée des petits élèves du bataillon scolaire faisait plaisir à voir.

La grande salle du concert était bondée de monde qui se pressait en foule pour venir entendre les artistes dont les noms formaient le grand attrait du programme et pour contribuer à l'œuvre du bataillon scolaire au profit de qui le concert avait lieu.

La fanfare, ainsi que la Chorale des Soirées populaires ont admirablement exécuté. M. Leenders, le grand violoniste, a eu un vrai triomphe. Un magnifique bronze lui a été offert par le comité organisateur et les présidents. M. Gaston de Try, pianiste-compositeur, notre concitoyen, a été acclamé comme il le méritait. M. Hennebelle, saxophone, a eu sa grande part de bravos.

MM. Lepot, Honorez, Bonnefond et Fidèle, de la Section lyrique de Saint-Maurice, ont tour à tour charmé l'auditoire. M. Fidèle, surtout, a été désopilant.

M. Deckers fils, qui avait bien voulu se charger de l'accompagnement, a rempli sa tâche ingrate avec talent et intelligence.

En terminant, nous devons des remerciements à M. Eugène Roche, le promoteur de ce concert, et surtout à M. Oscar Doutrelon de Try, le sympathique conseiller municipal de la commune, qui en a été l'intelligent et dévoué organisateur, et qu'on rencontre toujours, lorsqu'il s'agit d'une œuvre pour les pauvres ou d'une œuvre patriotique.

Tordeghem. — Il y a 18 mois environ, Germain Lecoq, journalier demeurant à Saint-Sylvestre-Cappel, récemment rentré du service militaire, épousait, contre le gré de sa famille, la nommée Reine Bao, jeune fille d'une vingtaine d'années qui passait pour être de mœurs légères.

A peine mariée de quelques jours, la femme désertait le domicile conjugal.

A diverses reprises, Lecoq avait tenté de se remettre avec elle, mais toutes ses démarches avaient été infructueuses.

Dimanche, il la rencontra à la kermesse de Ste-Marie-Cappel. Ayant été raillé par elle, Lecoq rentra chez lui prendre un couperet, et l'attendit sur la route.

Vers six heures et demie du matin, Lecoq la vit arriver en compagnie de sa sœur Léonie, femme Decrocq, cabaretière à St-Sylvestre-Cappel. Il se porta au devant d'elle et, après quelques mots échangés, il tira le couperet de dessous sa blouse et en asséna sur la tête de sa femme un coup si violent qu'elle en eût eu le crâne fendu, sans une tresse de faux cheveux qu'elle portait et qui amortit en partie le choc.

La sœur s'étant portée au secours de la femme Lecoq, reçut à son tour, dans la bagarre, une blessure à l'épaule, car l'assassin continuait à frapper sa victime.

Aux cris poussés, des ouvriers de ferme qui travaillaient aux environs accoururent, l'assassin jeta son couperet dans une fosse voisine pour s'enfuir, mais il fut bientôt rejoint, arrêté et conduit à la gendarmerie de Steenvorde.

Lundi après-midi le parquet d'Hazebrouck s'est transporté sur le lieu du crime.

L'état des deux victime est très grave.

Lecoq a été transféré à la maison d'arrêt d'Hazebrouck.

PAS-DE-CALAIS

Nœux-les-Mines. — Le 7 juin, vers 9 heures du matin, au fond de la fosse n° 1 des mines de Nœux, deux porions venaient de faire sauter une mine dans une galerie, lorsque, par suite de l'explosion, du poussier de houille s'est enflammé sur une longueur de 150 mètres environ.

Trois mineurs, qui étaient occupés à réparer les voies de roulage dans cette galerie, ont été atteints par les flammes. Deux sont morts sur le coup; ce sont le nommé Augustin Debailleul, âgé de 37 ans et son fils Louis, 18 ans. Le troisième, nommé Louis Fiévet, aussi âgé de 18 ans, a été remonté vivant, mais il est atteint d'horribles brûlures et tout espoir de le sauver est perdu.

Il résulte de l'enquête que cet accident, purement accidentel, ne pouvait être prévu et qu'aucune imprudence n'a été commise par personne.

Lécluse. — Un enfant de douze ans, habitant avec ses parents, à Vitry (Pas-de-Calais), était venu passer quelques jours chez sa grand'mère qui habite Bellone. Accompagné d'un camarade plus jeune que lui, il alla se baigner dans un petit étang, appartenant à M. Caron, maire. Il savait nager, mais enlacé par de hautes herbes, il essaya vainement de se dégager. Aux cris poussés par son camarade, M. Leleng, vétérinaire, à Lécluse, accourut et retira le pauvre enfant. Malheureusement, l'asphyxie était complète. Pendant une heure, les soins les plus intelligents lui furent prodigués mais ne purent le ramener à la vie.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 juin. — Albert Faux, rue du Nouveau-Monde, cour Lepoutre, 5. — Georges Desmulaine, rue des Longues-Haies, cour Lambert, 2. — Alphonse Déplanque, rue du Fort, cour Parent, 8. — Alfred Vanhoutte, rue des Longues-Haies, cour Desrumaux, 13. — Palmyre Plumet, rue de Toulouse, cour Thérin, 7. — Marie Callenaere, rue de France, 37. — Pharaïde Lameyze, rue de l'Ermitage, cour Billot, 4. — Germaine Lherbier, rue d'Espagne, 6.

MARIAGES du 8 juin. — Emile Noël, 25 ans, tisserand, et Chrysoline Coreslis, 35 ans, visiteuse. — Emile Prouvost, 5 ans, serrurier, et Hélène Vesters, 26 ans, piquûrière. — Alfred Lanès, 29 ans, tisserand, et Cécile Delereux, 21 ans, piquûrière. — Joseph Carier, 31 ans, chaudronnier, et Rosalie Denorme, 57 ans, marchande de légumes. — Jules Wittouck, 26 ans, tisserand, et Marie Deblauwe, 25 ans, journalière.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 8 juin. — Apoline Debuenne, 7 ans, cabaretière, Grande-Rue, 93. — Laure Beudin, 6 mois, rue du Vieux-Pile, maisons Horchies, 3. — Collin, présenté sans vie, rue de Tourcoing, 108. — Alphonsine Carlier, 44 ans, ménagère, rue de la Vigne, maisons Duchatelet. — Marie Alaoucherie, 79 ans, ménagère, rue des Anges, 114. — Catherine Dutrieux, 79 ans, journalière, Hôtel-Dieu. — Lesage, présenté sans vie, rue de l'Hommelet, cour Ferrerot, 3. — Alphonse Delgrange, 21 ans, tisserand, rue de l'Hommelet, cour Mullier, 4. — Glorieux, présenté sans vie, rue de la Forge-aux-Chênes, 17. — Henri Michon, 3 ans, rue de la Concorde, 3. — Léonie Desrumaux, 46 ans, ménagère, rue de la Paix, 7. — Victorine Demeire, 4 mois, rue Jemmappes, cour Soens, 1. — Emile Nevejans, 6 mois, rue du Fontenoy, cour Zénaïde, 5.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 6 juin. — Marie Desmaret, rue de Guisnes. — Marie Sinnave, rue du Triangle. — Jean Masure, rue de Tournai. — Clémence Despres, rue Haute. — Blanche Duhem, rue des Carliers. — Charles Desmons, rue Debuchy. — Edouard Dumez, rue de la Blanche-Porte.

Du 7. — Rosine Vandenbroucke, à la Croix Rouge. — Hélène Masurel, au Flocon. — Julien Libbrecht, ruelle Lepers. — Odile Verbrugghe, rue de Menin.

Du 8. — Hélène Lamendin, rue des Carliers. — Jeanne Buyck, rue du Petit-Village. — Adhémar Lenis, rue des Anges. — Emmanuel Catteau, ruelle Jean-Legrand. — Jeanne Langlet, rue Neuve de Roubaix. — Marie et Léonie Berteloot (jumelles), à la Malcense. — Marceau Grimonpres, à la Croix-Rouge. — Amélie Verfaille, rue d'Halluin. — Victor Leclercq, rue de la Haute-Voie.

MARIAGES du 6 juin. — Albert Honoré, 28 ans, tisserand, et Amélie Rouzel, 21 ans, ourdisseuse. — Alexandre Coupleux, 32 ans, contre-maître, et Marie Deschamps, 28 ans, lingère. — Jean Desmarchelier, 32 ans, magasinier, et Clémence Vandenborre, 28 ans, sans profession.

Du 7. — Alexandre Cau, 50 ans, tisserand, et Philomène Ferret, 40 ans, sans profession. — Edouard Defain, 21 ans, rattacheur, et Hortense Demeulenaere, 21 ans, soigneuse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 6 juin. — Désiré Vandermeersch, 4 mois, place Notre Dame de Lourdes. — Charlotte Derick, 64 ans 4 mois, sans profession, rue de Renaix.

Du 8. — Célestine Dequinemaere, 70 ans, sans profession, à l'Hôpital Général. — Prospérine Dupire, 48 ans 2 mois, sans profession, à l'Hôpital-Civil. — Marie Urlicie, 17 ans 3 mois, journalière, rue St-Roch.

Du 8. — Marguerite Vanastal, 1 an, rue des Orphelins.

Etat-civil de Boubecque. — NAISSANCES du 17 au 31 mai. — Marie Delebarre, au Belcamp. — Gustave Pannecoucke, rue Bois. — Jules Lemerare, au chemin des Vaches.

MARIAGES du 17 au 31 mai. — Amand Wittouck, 28 ans, et Marie Dhalluin, 29 ans, célibataires.

DÉCÈS du 17 au 31 mai. — Jules Lemerare, 4 heures, au chemin des Vaches.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille BAYART-CASSE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Stanislas-Xavier BAYART, filateur, vice-consul du Brésil, chevalier de l'Ordre impérial de la Rose du Brésil, officier de l'Ordre du buste du libérateur des Etats-Unis du Vénézuela, décédé à Lille, le 6 juin 1885, dans sa 68e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Services Solennels, qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 11 heures 3/4, en l'église de La Madeleine. — Les Vêpres, Matines et Laudes seront chantées la veille, à 6 heures 3/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Pont-Neuf, 13, à Lille, à 11 heures 1/2.

Ils vous prient d'assister aux Messes qui seront célébrées dans ladite église, mercredi 17 du dit mois, pendant toute la matinée, et à l'Obit Solennel qui sera chanté le même jour, à 11 heures. (Les Laudes à 10 h. 1/2.)

Des pains seront distribués aux pauvres et un don sera fait aux Œuvres paroissiales.

Les paroissiens de l'église Sainte-Elisabeth feront célébrer le mercredi 10 juin 1885, un Obit Solennel Anniversaire pour le repos de l'âme de Maître Eloi GONTHIER, curé de la paroisse Sainte-Elisabeth, décédé à Roubaix, le 1er juin 1884, à l'âge de 73 ans.

Le lendemain, jeudi 11, un Obit Solennel Anniversaire sera également célébré à 10 heures, en l'Eglise du Très-Saint-Rédempteur.

LETTRES MORTUAIRES & DOUBLES sont à ADRESSER REBOUX. — AVIS GRATUITS dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*

FAITS DIVERS

Un fou tué par un gardien de la paix. — Une de ces dernières nuits, vers une heure du matin, un ouvrier raffineur de l'usine Say, nommé Andrinat, traversait la place Pinel, à Paris, quand, arrivé à l'angle du boulevard de la Gare, il s'arrêta net. Il paraissait, en ce moment, en proie à une grande surexcitation.

Après être resté quelques instants immobile, les yeux fixés devant lui, Andrinat se mit à gesticuler, puis saisit un revolver et fit feu sur deux passants inoffensifs, qu'il n'atteignit heureusement pas.

Ceux-ci allèrent aussitôt trouver le gardien de la paix préposé au service des voitures de la station voisine, et lui firent part de ce qui s'était passé.

— Cet individu doit être fou, lui dirent-ils. Si vous ne l'arrêtez pas séance tenante, il tuera quelqu'un, c'est certain.

L'agent voulut s'emparer du forcené, mais il n'eut pas le temps d'arriver jusqu'à lui. Celui-ci fit feu à nouveau de son arme.

L'agent n'évita la balle qui lui était destinée qu'en se précipitant à plat ventre.

Attirés par le bruit des détonations, deux autres gardiens de la paix accoururent et portèrent secours à leur collègue.

Se rendant compte du danger qui les menaçait, l'un dégaina, tandis que l'autre mettait au poing son revolver.

Pendant ce temps, Andrinat s'était blotti contre un arbre.

Lorsqu'il vit les deux agents armés s'approcher de lui, il décharga pour la quatrième fois son arme.

La balle érafla la tunique de l'un des agents, nommé Riffle, qui riposta par trois coups de son revolver.

Andrinat s'affaissa sur le sol sans proférer un cri. Les balles l'avaient atteint en pleine poitrine.

Quand Riffle se précipita vers lui pour le relever, il constata que l'ouvrier raffineur avait cessé de vivre.

Ce drame a, comme on peut le croire, causé une vive émotion dans le quartier. Personne n'a blâmé la conduite des agents qui étaient en cas de légitime défense et risquaient, pour éviter un meurtre, de se faire tuer eux-mêmes.

Le corps d'Andrinat a été transporté au poste du 13e arrondissement et de là à la Morgue.

Ce malheureux avait bu outre mesure dans la journée. Les rayons du soleil ont sans doute déterminé chez lui un accès de délire alcoolique.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le don d'ubiquité

Paris, 9 juin. — L'*Intransigeant* affirme que M. Jules Ferry est à Paris depuis plusieurs jours :

« Nous tenons, en effet, de source très sûre, que le dernier des... drôles a quitté Naples, il y a plus de huit jours, et se trouvait, la semaine dernière, dans les environs de Paris, attendant avec une anxiété fébrile l'issue du débat sur la proposition Laisant, tendant à la mise en accusation de l'ancien ministère.

» Tandis que se discutait au Palais-Bourbon la question de savoir si un ministre peut impunément faire couler à flots le sang français et gaspiller les millions si péniblement versés par les contribuables, Ferry attendait avec impatience le télégramme libérateur. »

Une intrigue sous roche

Paris, 9 juin. — Sous ce titre, nous lisons dans le *Gaulois* de ce matin :

« M. Ferry a donné pour mot d'ordre à ses fidèles : « Surtout pas de zèle ! » Il entend par là qu'il faut faire durer la session le plus possible, pour préparer la revanche du grand U.

» Si la Chambre siège jusqu'en août, il espère renverser le cabinet, former un ministère opportuniste et, selon les circonstances, le présider ou en confier la direction à M. Raynal, son autre lui-même.

» Fidèle à la consigne, la Chambre ne tient que de courtes séances, peu remplies; quant à la commission du budget, elle emploie tout son génie à ne rien faire.

» M. Rouvier, son président, la convoque; mais il ne vient pas, et, sans président, point de bonne besogne.

» Le lendemain, c'est un rapporteur général, M. Jules Roche, qui se dérobe, et de Jules Roche en Rouvier, la commission trouve le moyen de ne rien faire, de ne siéger que pour la forme et d'assurer à M. Ferry les délais dont il a besoin pour ourdir son mauvais coup. »

Un magistrat intègre

Paris, 9 juin. — La cour de cassation, constituée en conseil supérieur de la magistrature, sous la présidence de M. le premier président Barbier, a rendu hier un arrêt prononçant la révocation d'un magistrat auquel étaient imputé des actes d'indélicatesse commis dans l'administration des fonds qui lui étaient alloués pour le paiement de ses menues dépenses.

Une débâcle

Paris, 9 juin. — On lit dans l'*Evénement* :

« Bon sang ne saurait mentir.

» On s'entretient beaucoup dans le monde de la Bourse d'une nouvelle débâcle financière, dans laquelle serait gravement compromis le frère d'un ex-maréchal français, dont le nom est voué au mépris et à l'exécration publics.

» Nous reviendrons, d'ailleurs, à loisir, sur cette affaire, qui est grave de conséquence, et qui promet de faire parler d'elle. »

Le conseil municipal de Marseille

Paris, 9 juin. — Le conseil municipal de Marseille a été convoqué hier, à l'effet de pourvoir au remplacement de quatre adjoints démissionnaires. Trente-quatre sur trente-six des conseillers sont présents. Au premier tour de scrutin, M. Arghalier obtient onze voix. Il y a dix-neuf bulletins blancs. Le maire déclare que M. Arghalier est élu; mais ce dernier refuse.

Au deuxième tour, M. Goiran obtient douze voix. Il est proclamé élu et refuse également. Au troisième tour, M. Rostand obtient treize voix. Proclamé élu, il refuse. Au quatrième tour, M. Marian obtient dix voix. Proclamé élu, il refuse. A chaque tour de scrutin, il y a dix-neuf bulletins blancs et deux nuls. En présence de ces refus successifs, le maire lève la séance après avoir consulté le conseil. C'est la deuxième séance nulle, le conseil étant divisé en deux groupes bien distincts.

Un roman de M. Zola

Paris, 9 juin. — Le *Figaro* annonce que M. Zola va publier prochainement un nouveau roman intitulé *l'Œuvre*. Ce roman se déroulera dans le monde artistique.

Grave accident

Berlin, 8 juin. — Un grave accident a eu lieu hier, dans la nuit, dans un établissement sur la Sprée, près Berlin.

Plusieurs centaines de personnes attendaient sur le pont qui conduit au steamer qui devait les reconduire à Berlin.

Tout à coup, on a entendu un cri terrible.

Le pont s'est effondré au milieu et cent personnes environ sont tombées pêle-mêle dans l'eau, qui heureusement n'a pas plus de quatre mètres de profondeur à cet endroit.

Malgré la prompte aide avec laquelle le sauvetage a été organisé, trois personnes ont été noyées, plusieurs autres étaient blessées.

Des bateaux à vapeur, arrivés en toute hâte ont ramené la plupart des victimes de cet accident à Berlin; les autres, malades de peur, ont dû rester sur les lieux.

Echec à M. Gladstone

Londres, 9 juin. — La Chambre, par 264 voix contre 252, s'est prononcée contre la seconde lecture du projet de loi relatif à la surtaxe sur la bière et les spiritueux, proposés par le gouvernement, qui a eu contre lui une majorité de 12 voix.

M. Gladstone, après avoir dit que la question est d'une grande importance, a proposé l'ajournement du Parlement afin de pouvoir examiner les effets du vote.

La Chambre s'est ajournée.

La succession du duché de Brunswick

Paris, 9 juin. — Le *Journal des Débats* publie la dépêche suivante :

« Berlin, 8 juin, 8 h. 15 soir.

» La proposition de la Prusse, relative à l'exclusion du duc de Cumberland de la succession au duché de Brunswick rencontre des difficultés dans le Bundesrath. On dit que la Saxe votera contre la proposition. »

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Affaires de Chine

Paris, 9 juin. — Le général Campenon, après avoir entendu plusieurs fois le colonel Herbinger, a décidé que M. Herbinger retournerait au Tonkin pour être mis à la disposition du général de Courcy, lequel fera procéder à une information régulière.

Suivant le résultat de l'information, M. Herbinger sera renvoyé devant un conseil de guerre ou devant une commission d'enquête.

Tien-Tsin, 9 juin. — La conclusion du traité paraît imminente.

La Chine renonce définitivement toutes relations politiques avec l'Annam et accepte toutes les conséquences du protectorat établi par la France.

Le cabinet anglais

Londres, 9 juin. — Le *Daily News* croit que M. Gladstone ne démissionnera pas aujourd'hui.

Le *Times* n'admet pas que le vote des Communes soit une raison suffisante pour que M. Gladstone donne sa démission. Il déclare qu'il est facile de trouver un *modus vivendi* sur la question financière. Le cabinet ne peut pas, dans l'état actuel de la politique, tandis que les négociations de l'Afghanistan sont encore pendantes, démissionner sans causer un préjudice au pays.

Le *Standard* déclare que le cabinet doit rester jusqu'après les élections.

LILLE, 77, RUE NATIONALE, LILLE

AU VIEUX CHÊNE

Dissolution de Société

VENTE AU RABAIS

DE TOUTES LES

MARCHANDISES

EN MAGASIN 2à21-10950

Pour avoir journellement sous les yeux notre immortel poète, il suffit d'exiger de vos fournisseurs le savon des MUSES dédié à VICTOR HUGO

Pâte à base de Vaseline, parfum exquis et persistant de la Maison VAISSIER Frères.

Il se vende chez tous les merciers, épiciers, coiffeurs, etc.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes*, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WLINSI.

L'EAU de LÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les *Crachements de Sang*, les *Hémorragies utérines et intestinales*, les *Pertes*, la *Dysenterie*, etc.

Paris, 378, rue Saint-Honoré.

15jn—10479

VICTOR HUGO Œuvres complètes, édition définitive Hetzel-Quantin *ne varietur*, comprenant 46 volumes in-8°. — Prix : 345 fr., payables 15 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

10 ju à 9 jt—12345

Perfectionnements et procédés nouveaux

Nous donnons sous ce titre et sans discussion l'analyse des brevets de nature à intéresser nos lecteurs.

Attache-fouet pour chasse-navette, par M. Deleruo-Legrand.

Le fouet est habituellement relié au taquet chasse-navette à l'aide d'un cuir fendu dans la longueur, précisément à l'endroit qui, par suite du choc, éprouve le maximum de fatigue. Aussi n'est-il pas rare de voir des attaches céder, après quelques coups, et l'entretient est-il toujours coûteux. Pour y obvier, M. Deleruo-Legrand applique sur le dessus du taquet une bande de cuir non fendue, mais percée de deux trous correspondant à deux trous de même diamètre ménagés à travers le taquet. Le cuir est maintenu par une plaque métallique striée, afin d'augmenter l'adhérence, et perforée comme la bande de cuir. L'assemblage du tout s'effectue rapidement, au moyen de deux boutons serrés contre la plaque, par l'intermédiaire d'écrous à oreilles.

Métiers circulaires et tubulaires, Par MM. Poron frères, fils et Mortier.

Le principe revendiqué s'applique à tous systèmes de métiers à bonneterie circulaires, pourvu d'aiguilles flexibles ou articulées. Sur chacun de ces métiers existe un nombre multiple de « chutes » ou de mailleuses, qui possèdent un fil susceptible d'annulation complète ou partielle sur tout ou partie des aiguilles se présentant successivement; la prise du fil, l'abattage des mailles ont lieu en conséquence. Les effets s'obtiennent par des moyens mécaniques déjà usités, tels que bossages, etc., et se traduisent sur les simples fonitures par des rayures, par des substitutions de couleurs dans les carreaux et losanges; sur les doubles fonitures, par des « robroussés » de nuances diverses.

Tissu reps flanelle double par M. Godet fils.

L'armure décrite au brevet a pour but de fabriquer, avec le concours de trois lames, une flanelle double, c'est-à-dire avec trame d'envers et trame d'entroit, dans laquelle la solidité de la contexture n'augmente pas sensiblement l'épaisseur de l'étoffe. Ce résultat, en apparence contradictoire, de même que la résistance au feutrage, tient à l'isolement des fils de trame les uns par rapport aux autres et à la nature des matières.

Dans le type choisi, M. Godet fils emploie une chaîne en peigné retors avec trame de laine cardée pour l'endroit et trame de laine peignée, retordue comme la chaîne, pour l'envers.

COMMERCE

Laines

FOURMIES, 8 juin.

Bulletin de la condition publique du mois de mai 1885. — Total du mois. — Nombre d'opérations : 1.753 ; poids, 454.898 k. 40.

Laines peignées. — Nombre d'opérations : 1.038 ; poids, 207.347 k. 50.

Laines filées. — Nombre d'opérations : 708 ; poids, 245.866 k. 40.

Laines diverses. — Nombre d'opérations : 7 ; poids, 16.845 k.

Il a été fait, dans le courant de ce mois, 885 opérations de titrage.

PARIS, 6 juin.

Les avis que nous recevons du département de l'Aisne nous disent que la toute des suints est en pleine activité, comme partout en France, d'ailleurs. On a traité quelques fortes affaires dans le Soissonnais. Les prix généraux accusent de 20 à 25 0/0 de baisse sur ceux de l'année dernière; les cultivateurs ne se décident que difficilement à vendre. Les cours s'établissent comme suit : laines fines de 1 70 à 1.95 le kil. ; croisées de 1 à 1.55 ; le tout avec le 5 0/0 d'usage.

LIEGNITZ, 5 juin.

Arrivages à la foire de cette année 4,500 qtx. Fines laines seigneuriales 185 à 200, soit 8 à 10 Rm., et qualités moyennes 157 à 182 Rm, soit 6 à 8 Rm en dessous des cours de l'an dernier. Les laines de campagnards se sont vendues à des prix proportionnellement plus bas.

MELBOURNE, 7 juin

Les exportations de laines, de toutes les colonies australiennes pour l'Angleterre ont été, depuis le 1er juillet 1884 jusqu'à ce jour, 413,000 balles par steamers et 593,000 balles par voiliers.

BUENOS-AYRES, 1er mai.

Entrées depuis le commencement de la saison, environ 6,780,000 arr ; dito de la quinzaine 95,000 arr. ; ventes dito 120,000 arr.; stock à ce jour 125,000 arrobes. Les arrivages du Nord et de l'Ouest ont cessé et ceux du Sud sont maintenant si réduits et surtout si médiocres, qu'on peut aujourd'hui considérer la saison des laines comme presque terminée, d'autant plus que les dépôts sont dour ainsi dire épuisés.

Les nouvelles politiques d'Europe n'ont eu jusqu'ici aucune influence sur les cours, les affaires ont encore été assez régulières et l'on a payé les mêmes prix pour tous les genres, sauf pour les agneaux chirdonneux, qu'on obtient un peu au-dessous des dernières cotations.

Les exportations depuis fin septembre jusqu'à ce jour se sont élevées à 261,435 balles (dont pour Anvers 61,174 balles) contre 218,103 balles l'an dernier pendant la même période.

Peaux de moutons : Marché fermement soutenu ; peaux de matadero 1/4 à 1/3 laine bonne qualité à prima 21 à 27 rx, qualité moyenne 22 à 24 rx, peaux de campo 3/4 laine bonne qualité 34 à 36 rx, moyenne 32 à 33 rx, qualité inférieure 27 à 29 rx. Petites peaux d'agneaux 9 à 10 liv. sterl. la douzaine suivant classification.

Céréales et farines

PARIS, mardi 9 juin.

(Dépêche spéciale)

Farines. — 12 marques. — Tendance ferme.

	8 juin	9 juin		8 juin	9 juin
Disponible.	47 10	47 25	Juillet-août	48 60	48 80
Juillet....	48 10	48 80	4 derniers..	51 90	52 10

Marque Corbeil ..... 51 ..

Circulation : 11 900.

Blés. — Tendance ferme.

Disponible.	23 10	23 25	Juillet-août	23 80	23 75
Juillet..	23 50	23 50	4 derniers..	24 75	24 75

Seigles. — Tendance calme.

Disponible.	17 50	17 25	Juillet-août	17 85	17 50
Juillet....	17 50	17 50	4 derniers.	17 25	17 25

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

lundi 8 juin. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK				CHICAGO			
Juillet	53 1/2	Janvier	../.	Juillet	46 1/4	Janvier	../.
Août..	54 1/4	Février	../.	Août...	46 1/4	Février	../.
Sept..	55 ..	Mars....	../.	Sept...	46 1/2	Mars	../.
Octob.	56 ../.	Avril...	../.	Octobre	47	Avril...	../.
Nov..	../.	Mai....	../.	Nov....	../.	Mai....	../.
Déc...	../.	Juin....	../.	Déc....	../.	Juin....	../.

FROMENT

Juin..	100 3/4	Déc...	110 ../.	Juillet	99 1/2	Janvier	../.
Juillet	102 ../.	Janvier	111 1/4	Août..	92 1/2	Février	../.
Août	104 ../.	Février	../.	Sept..	94 1/2	Mars	../.
Sept.	105 3/4	Mars....	../.	Octob..	96 1/4	Avril...	../.
Octob.	107 1/2	Avril...	../.	Nov....	../.	Mai....	../.
Nov...	108 3/4	Mai....	../.	Déc....	../.	Juin....	../.

NEW-YORK, 8 juin.

STOCKS A NEW-YORK :

Blé..	4 560.000 bushels	contre	3.750.000	sem. précéd
Maïs.	290.000 »	»	360.000	»

EXPORTATIONS DE NEW-YORK (semaine dernière) :

Blé..	310.000 bushels	contre	145.000	sem. précéd
Maïs.	445 000 »	»	500.000	»
Lard.	5 500 000 livres	»	3.900 000	»

PARIS, 8 juin

Avoine. — Tendance faible ; le courant du mois et le grand livrable perdent 25 centimes ; les autres époques sont sans variation.

Courant	.. ..	.. ..	Juillet-août	19 ..	18 75
Juin.	19 25	.. ..	4 derniers....	18 25	18 .
Juillet.....	19 25	19 ..			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, mardi 9 juin.

	HUILES l'hectolitre. Cours du jour	O. pr.	GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
Colza.....	.. .. ..	58 50	21 ..	22 ..	18 ..	19 ..
Huile épurée	.. .. ..	63 50	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette h g	.. .. ..	.. ..	25 ..	26 ..	18 ..	.. ..
Lin de pays.	.. .. ..	62 ..	20 ..	21 50	25 ..	26 ..
Lin étranger	.. .. ..	54 58	18 ..	20 ..	22 50	24 ..
Chanvre....	.. .. ..	.. ..	15 ..	.. ..	17 ..	.. ..
Cameline....	.. .. ..	.. ..	15 ..	17 ..	17 ..	18 ..

Huile épurée pour quinquet. 64 50 à .. fr. l'hect.

PARIS, mardi 9 juin.

(Dépêche spéciale)

Huile de colza	8 juin	Lourde 9 juin	Huile de lin	8 juin	Lourde 9 juin
Courant..	63 75	63 75	Courant .	55 50	56 75
Juillet....	64 50	64 25	Juillet .	55 75	55 75
Juill.-août	64 75	64 75	Juill.-août	55 25	56 25
4 derniers	67 .	67 .	4 derniers	54 25	54 25

PARIS, 8 juin.

Colza. — La tendance était plus faible aujourd'hui à la réunion de midi; les affaires restent toujours très limitées faute de vendeurs.

Le courant du mois offert à 64 fr., n'est plus demandé qu'à 63 75, en baisse de 25 centimes sur samedi.

Le livrable en juillet vaut de 63 50 à 64 25.

Juillet-août faibli également de 25 centimes au cours de 64 75.

Les 4 derniers mois sont offerts à 64 fr.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible .	64 .	63 75	Juillet-août.	64 75	..
Courant.....	64 .	63 75	4 derniers..	67 ..	66 75
Juillet. . .	64 50	64 25			

Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.

PARIS, 8 juin

Lins. — Le ton du marché est plus ferme, principalement sur le disponible et le rapproché.

Disponible	57	.. ..	Juillet-août..	55 50	55 .
Courant .	57	55 ..	4 derniers .	54 25	54
Juillet . . .	56 ..	55 50			

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0.)

Sucres

LILLE, mardi 9 juin.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour		Cours précéd.	
	Of	Dem.		
Sucre indigène	45 ..	.. ..	44 50	45 ..
— 1er jet 88°	.. ..	46 2.	43	48 50
— 2e jet 88°	119 50	.. ..